

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE  
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 23 avril 2007 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 19:00 heures et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte:

Daniel Leblanc  
Françoise Cormier  
André Picard  
Jean Brousseau  
Gaétan Riopel  
Mario Lasalle

**R 087-2007**

**Protocole d'entente avec la Commission Scolaire des Samares - entretien du gazon à l'école**

Attendu que la Commission Scolaire des Samares a demandé à la municipalité de prendre en charge, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire, l'entretien du terrain (tonte du gazon) de l'école Sacré-Cœur-de-Jésus, durant la saison estivale;

Attendu qu'après discussions avec les représentants de la Commission Scolaire des Samares, il y a lieu d'acquiescer à cette demande;

En conséquence, il est proposé par Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. D'autoriser le maire et la directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, un protocole d'entente avec la Commission Scolaire des Samares, pour l'entretien du gazon à l'école Sacré-Cœur-de-Jésus pour la saison estivale 2007, au prix de 1 600 \$ (excluant les taxes) le tout, aux conditions énoncées dans le projet de protocole d'entente, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉ**

R 088-2007

**Remerciements au Club Optimiste et à Robert Faust  
- patinoires extérieures**

Attendu que le service des loisirs de la municipalité a mis en place durant la saison hivernale, une nouvelle patinoire extérieure au parc Armand-Desrochers, en plus de maintenir la patinoire existante au parc Edwin;

Attendu que le Club Optimiste a grandement contribué à ce projet en mettant à notre disposition des bénévoles pour la conception de la nouvelle patinoire du parc Armand-Desrochers et pour l'entretien des 2 patinoires extérieures;

Attendu que monsieur Robert Faust a également contribué à ce projet, en acceptant de déneiger la nouvelle patinoire gratuitement, pour sa première année d'implantation;

Attendu que la population a grandement apprécié cette initiative du service des loisirs et que cette nouvelle patinoire a remporté un énorme succès;

Attendu qu'il y a lieu de remercier nos collaborateurs;

En conséquence, il est proposé par Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. De transmettre une lettre de remerciements au Club Optimiste de Crabtree ainsi qu'à monsieur Robert Faust, pour souligner leur collaboration, leur disponibilité et leur implication dans la conception et l'entretien de la nouvelle patinoire extérieure du parc Armand-Desrochers et l'entretien de la patinoire existante au parc Edwin.

**ADOPTÉ**

R 089-2007

**Guide touristique de la MRC de Joliette**

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyée par Mario Lasalle, il est unanimement résolu de réserver un espace publicitaire d'un quart de page pour un montant de 325 \$ (taxes en sus) dans le tout nouveau guide touristique de la MRC de Joliette, préparé par le CLD Joliette, et d'y faire la promotion des parcs du Trou-de-Fée et du Moulin-Fisk.

**ADOPTÉ**

R 090-2007

Offre de services de Teknika HBA - demande de subvention au FIMR pour les infrastructures de la 11<sup>ième</sup> rue est

Attendu que lors de l'élaboration du plan d'intervention, certaines priorités ont été ciblées dont la reconstruction du réseau de distribution d'eau potable, le remplacement du réseau d'égout unitaire existant par un réseau d'égout sanitaire et un réseau d'égout pluvial non conventionnel sur environ 135 mètres sur la 11<sup>ième</sup> rue Est ainsi que la réfection de voirie s'y rattachant;

Attendu que ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre du programme de subvention au volet 1 du FIMR;

Attendu l'offre de Teknika HBA pour préparer les documents nécessaires pour déposer une demande de subvention à ce programme;

En conséquence, il est proposé par Gaétan Riopel, appuyé par André Picard, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. De retenir les services des ingénieurs de Teknika HBA pour préparer les documents requis pour déposer une demande de subvention au volet 1 du programme FIMR pour la réfection des infrastructures urbaines sur la 11<sup>ième</sup> rue Est, le tout, au prix de 1 300 \$ (taxes en sus) tel que prévu à l'offre de services de Teknika HBA en date du 17 avril 2007.

**ADOPTÉ**

R 091-2007

Plan local de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie

Le Conseil prend connaissance du **Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie**, préparé par le service des incendies de Saint-Charles-Borromée pour la municipalité de Crabtree, lequel doit être adopté et déposé à la MRC de Joliette;

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyée par Daniel Leblanc, il est unanimement résolu d'approuver ce document, tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**R 092-2007**

**Activité de financement des Chevaliers de Colomb**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par Gaétan Riopel, il est unanimement résolu de faire l'achat de 4 billets à 50 \$ chacun pour le tournoi de golf des Chevaliers de Colomb de Crabtree et d'y déléguer les membres du Conseil intéressés.

**ADOPTÉ**

**R 093-2007**

**Postes de surveillants(es)/guides aux parcs du Trou-de-Fée et du Moulin-Fisk**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par Gaétan Riopel, il est unanimement résolu d'ouvrir trois (3) postes de surveillants(es)/guides aux parcs du Trou-de-Fée et du Moulin-Fisk répartis selon l'horaire suivant:

**Du 27 mai au 16 juin et du 12 au 25 août 2007**

2 employés - 35 heures semaine - 11 \$ l'heure

**Du 17 juin au 11 août 2007**

3 employés - 35 heures semaine - 11 \$ l'heure

L'horaire pourra varier en fonction des besoins, de la température ou de tout autre facteur hors de notre contrôle, en autant que le nombre d'heures global est respecté.

D'autoriser la directrice des loisirs à procéder au recrutement du personnel nécessaire.

**ADOPTÉ**

**R 094-2007**

**Demande d'aide financière au député de Joliette pour l'amélioration de notre réseau routier municipal**

Attendu que la municipalité reçoit à chaque année une aide financière pour l'amélioration de son réseau routier municipal, laquelle provient d'un budget discrétionnaire du député de Joliette;

Attendu qu'il y a lieu de faire part des besoins de notre municipalité pour l'amélioration de notre réseau routier, à notre député, monsieur Pascal Beaupré;

Attendu que nos besoins sont accrus compte tenu de l'état de détérioration avancée de nos rues et routes;

Attendu que certains secteurs nécessitent du rapiéçage d'appoint alors que d'autres secteurs nécessitent une réfection majeure;

Attendu qu'il y a lieu de demander à notre député de considérer, dans le calcul d'attribution des montants alloués aux municipalités du comté, les

besoins accrus des municipalités qui ont un flot important de circulation de véhicules lourds et celles également qui ont des ponts à leur entretien;

Attendu que nous sommes une municipalité qui possède trois (3) ponts sur son territoire ainsi que l'usine Produits Kruger Ltée avec un flot de circulation de camions lourds frôlant les 300 passages quotidiens;

Attendu que le chemin Rivière-Rouge est le chemin à privilégier pour cette année;

Attendu que la municipalité n'a pas les sommes nécessaires à l'intérieur de son budget annuel, pour réaliser tous ces travaux;

En conséquence, il est proposé par André Picard, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. Que demande soit faite au député de Joliette, afin d'obtenir une subvention de l'ordre de 30 000 \$ à l'intérieur de son budget discrétionnaire accordé aux municipalités pour l'amélioration de leur réseau routier municipal.

**ADOPTÉ**

**R 095-2007**

**Publicité dans la revue *Le Québec Rural et Agricole***

Attendu que le *Journal Québec Rural et Agricole* réalisera plusieurs reportages dans une section spéciale consacrée à la relève agricole au Québec;

Attendu qu'un reportage sera réalisé sur la ferme Danielle Sansregret de Crabtree;

Attendu qu'il y a lieu de participer à ce reportage en retenant un espace publicitaire;

En conséquence, il est proposé par André Picard, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu de retenir 1/16 de page à 175 \$ (taxes en sus) dans la section spéciale consacrée à la relève agricole du *Journal Québec Rural et Agricole*, afin de souligner les initiatives de la Ferme Danielle Sansregret.

**ADOPTÉ**

R 096-2007

Avis du comité consultatif d'urbanisme sur la demande de dérogation mineure de Rémy Landry

Le Conseil prend connaissance d'un avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à la demande de dérogation mineure de monsieur Rémy Landry, pour l'immeuble ayant comme adresse civique le 22 à 24, 8<sup>ième</sup> rue, lequel immeuble est situé dans la zone Rb-1;

Compte tenu des arguments énoncés dans l'avis du comité consultatif d'urbanisme suite à sa réunion du 3 avril 2007, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu d'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure à monsieur Rémy Landry, laquelle aura pour effet d'autoriser l'empiètement du bâtiment principal de 1,26 mètres, ainsi que le perron couvert de 1,75 X 3,80 mètres, dans la marge avant, le tout, afin de régulariser l'implantation non-conforme du bâtiment principal depuis sa construction en 1960.

**ADOPTÉ**

R 097-2007

Avis du comité consultatif d'urbanisme sur la demande de dérogation mineure de Location Coutu Inc.

Le Conseil prend connaissance d'un avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à la demande de dérogation mineure de Location Coutu Inc., pour l'immeuble ayant comme adresse civique le 132, 2<sup>e</sup> avenue, lequel immeuble est situé dans la zone M-2;

Compte tenu des arguments énoncés dans l'avis du comité consultatif d'urbanisme suite à sa réunion du 3 avril 2007, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu d'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure à Location Coutu Inc., laquelle aura pour effet d'autoriser l'empiètement du bâtiment principal dans la marge arrière de 1,36 mètres, suite à l'agrandissement du bâtiment du 132, 2<sup>e</sup> avenue pour le relier avec l'entrepôt arrière.

**ADOPTÉ**

R 098-2007

Approbation des états financiers au 31 décembre 2006 de l'OMH Crabtree

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyée par Françoise Cormier, il est unanimement résolu d'approuver les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Crabtree pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et présentant les résultats suivants:

Revenus	48 895 \$
Dépenses	90 058 \$
<b>Déficit</b>	<b>(41 163 \$)</b>
<b>Part de la municipalité:</b>	<b>4 116 \$</b>

**ADOPTÉ**

**R 099-2007**

**Adoption d'une liste de comptes**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyée par Françoise Cormier, il est unanimement résolu que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes apparaissant à la liste du 23 avril 2007 au montant de 228 835,98 \$ soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**R 100-2007**

**Vente du lot 478-16-48**

Attendu que le 25 janvier 2006 la municipalité a vendu le lot 478-16-48 (numéro d'enregistrement (13016053) à Guy-André Bourgeois et Francine Lavallée, lequel terrain est situé dans le secteur Val-Ouareau (phase IV);

Attendu que parmi les conditions de vente, les acquéreurs étaient soumis à l'obligation d'accorder un droit de préférence à la municipalité dans l'éventualité où ils désireraient revendre le terrain;

Attendu que Guy-André Bourgeois et Francine Lavallée nous informent de leur intention de revendre ledit lot 478-16-48 à Demon S.L. Inc.;

Attendu que la municipalité a le loisir de reprendre le lot, où d'accepter que la vente soit effectuée par le propriétaire lui-même, et aux mêmes conditions que lors de la vente initiale;

En conséquence, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. Que la municipalité de Crabtree informe le notaire Jacques Raymond qu'elle autorise Guy-André Bourgeois et Francine Lavallée à vendre le lot 478-16-48 à Demon S.L. Inc., le tout au prix de 1.35 \$ le pied carré (plus les taxes applicables) et que les acheteurs soient soumis aux mêmes conditions et aux mêmes délais que lors de la vente initiale.

**ADOPTÉ**

R 101-2007

Engagement des vérificateurs pour l'exercice financier 2007

Le Conseil prend connaissance d'une offre de services déposée par la firme Boucher Champagne Thiffault, comptables agréés, pour la vérification comptable de la municipalité et celle de la Maison des Jeunes de Crabtree, pour l'exercice financier 2007;

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyée par Françoise Cormier, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Boucher Champagne Thiffault, comptables agréés, pour la vérification comptable de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, aux prix suivants:

- Vérification statutaire de la municipalité 11 000 \$
- Maison des jeunes 800 \$

(taxes en sus), le tout tel que déposé dans leur offre datée du 20 avril 2007.

**ADOPTÉ**

R 102-2007

Lettre de démission de Sylvie Malo, secrétaire-trésorière et directrice générale

Monsieur le maire, Denis Laporte, dépose au Conseil municipal la lettre de démission de Sylvie Malo, secrétaire-trésorière et directrice générale, laquelle lettre lui a été remise en main propre le 10 avril 2007.

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par Gaétan Riopel, il est unanimement résolu d'accepter la démission de madame Malo et d'entreprendre les démarches nécessaires pour combler ce poste qui deviendra vacant le 4 mai 2007.

**ADOPTÉ**

R 103-2007

Autorisation de signature en remplacement de Sylvie Malo

Attendu le départ de Sylvie Malo, secrétaire-trésorière et directrice générale en date du 4 mai 2007;

Attendu que plusieurs résolutions existantes, encore en vigueur et non réalisées, autorisent madame Malo à signer différents contrats et/ou actes notariés;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un autre fonctionnaire de la municipalité pour signer ces documents officiels, sans toutefois avoir l'obligation de reprendre lesdites résolutions encore en vigueur;



En conséquence, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Gaétan Riopel, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. D'autoriser Pierre Rondeau, directeur général adjoint, à signer tous les documents donnant effet à des résolutions existantes, encore en vigueur et non réalisées, en lieu et place de Sylvie Malo.

**ADOPTÉ**

**L'assemblée est levée à 21:03 heures.**

---

Denis Laporte, maire

---

Sylvie Malo, sec-trés.